

Extension et réhabilitation de l'école PAUL BERT

Département(s) de publication : **33**

1. Nom de l'organisme acheteur :

MAIRIE DE SAINTE-FOY-LA-GRANDE

Place Gambetta

33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Tél : 05 57 46 10 84

Fax : 05 57 46 53 77

Adresse(s) internet :

Adresse principale : mairie@saintefoylagrande.fr

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.demat-ampa.fr>

1.1 Activité principale

Administration territoriale

2. OBJET DU MARCHE :

La consultation concerne l'extension et la réhabilitation de l'école Paul Bert.

2.1) Procédure de passation :

La présente consultation est lancée selon la procédure **adaptée** définie à l'article L.2123-1 et de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique 2019.

2.2) Type de marché : Travaux

2.3) Décomposition en lots

L'opération de travaux est allotie, les prestations portent sur 13 lots désignés ci-dessous et au règlement de consultation.

Lot n°01 – VOLET PAYSAGE

Lot n°02 – VRD – COURS – CLOTURE/PORTAIL

Lot n°03 – GROS ŒUVRE

Lot n°04 – CHARPENTE BOIS – MUR OSSATURE BOIS

Lot n°05 – COUVERTURE ZINC – TUILES

Lot n°06 – MENUISERIE EXTERIEURE - SERRURERIE

Lot n°07 – MENUISERIE INTERIEURE

Lot n°08 – PLAQUISTERIE – ISOLATION – FAUX PLAFONDS

Lot n°09 – REVETEMENT SOL DUR
Lot n°10 – REVETEMENT SOL SOUPLE
Lot n°11 – PEINTURE - NETTOYAGE
Lot n°12 – ELECTRICITE : COURANT FORT / COURANT FAIBLE
Lot n°13 – PLOMBERIE – CVC

2.4) Nature de l'attributaire

Les marchés seront conclus :

- Soit avec une entreprise unique ;
- Soit avec des entreprises groupées conjointes ou entreprises groupées solidaires

2.5) Variante

Se référer au règlement de consultation.

2.7) Nomenclature :

Code CPV PRINCIPAL : 45214210-5

Code NUTS : FRY2

2.8) Lieu principal d'exécution des travaux :

Place du Foirail

2.9) Délai d'exécution des travaux :

Le délai d'exécution des travaux concourant à la réalisation du projet dans sa globalité est précisé dans l'Acte d'Engagement.

2.10) Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de **120 jours**

2.12) Clauses sociales et environnementales :

Voir le Règlement de Consultation

2.13) Sécurité et Protection de la Santé des Travailleurs sur le chantier (SPS) :

Voir le Règlement de Consultation

3. MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT DU MARCHE :

Financement public assuré par les subventions de l'état, le département de la Gironde et le budget communal sur les fonds propres.

4. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Voir le Règlement de Consultation

5. SELECTION DES CANDIDATURES – EXAMEN DES OFFRES ET NEGOCIATION :

Voir le Règlement de Consultation

6. MODALITES D'ATTRIBUTION DU MARCHE :

L'entreprise qui aura établi l'offre économiquement la plus avantageuse et qui sera appréciée en fonction des critères (valeur technique 50 %, prix des prestations 40 % et valeurs environnementales 10 %) détaillés dans le Règlement de la Consultation.

7. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DE L'OFFRE

Les offres seront établies en euros et transmises en une seule fois sur la plate-forme du profil acheteur <https://www.demat-ampa.fr>, **le vendredi 19 aout 2022 avant 14h00.**

Les offres seront remises obligatoirement par voie électronique.

8. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

8-1. Questions-Réponses

Se référer au règlement de consultation

8-2. Visite du site

Se référer au règlement de consultation

9. PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif Bordeaux 33000
9 rue Tastet CS 21490
33063 Bordeaux Cedex

10. AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Voir le règlement de consultation

11. DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION_:

Le mercredi 13 juillet 2022

Le Maire,

Christelle GUIONIE